

Arnaque à l'allocation chômage

L'ANEM MET EN GARDE

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7192 – SAMEDI 15 JANVIER 2022
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Pétrole

LE BRENT TERMINE LA SEMAINE À 85 DOLLARS

Page 24

IL REPRÉSENTE 33% DES CAS

LE VARIANT OMICRON DÉFERLE SUR L'ALGÉRIE



Le nombre des contaminations par le variant Omicron (B.1.1.529) de la pandémie du coronavirus augmente. 82 nouveaux cas sont recensés, portant le nombre total des cas confirmés de ce variant à 145 cas. Le variant Omicron représente 33% des variants qui circulent alors que la circulation du variant Delta a reculé, représentant 67%. Très contagieux, le variant Omicron est en passe de devenir le variant dominant et remplacera ainsi le variant Delta d'ici à la fin du mois de janvier.

Page 2

CÉRÉALES

Baisse de la production locale

Page 3

CONSTANTINE

Un camion de ramassage des ordures décime une famille

Page 5

L'AMITIÉ SINO-AFRICAINE

UNE RÉALITÉ TANGIBLE

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO



LE PROFESSEUR IDIR BITAM :

«Le personnel médical freine la vaccination»

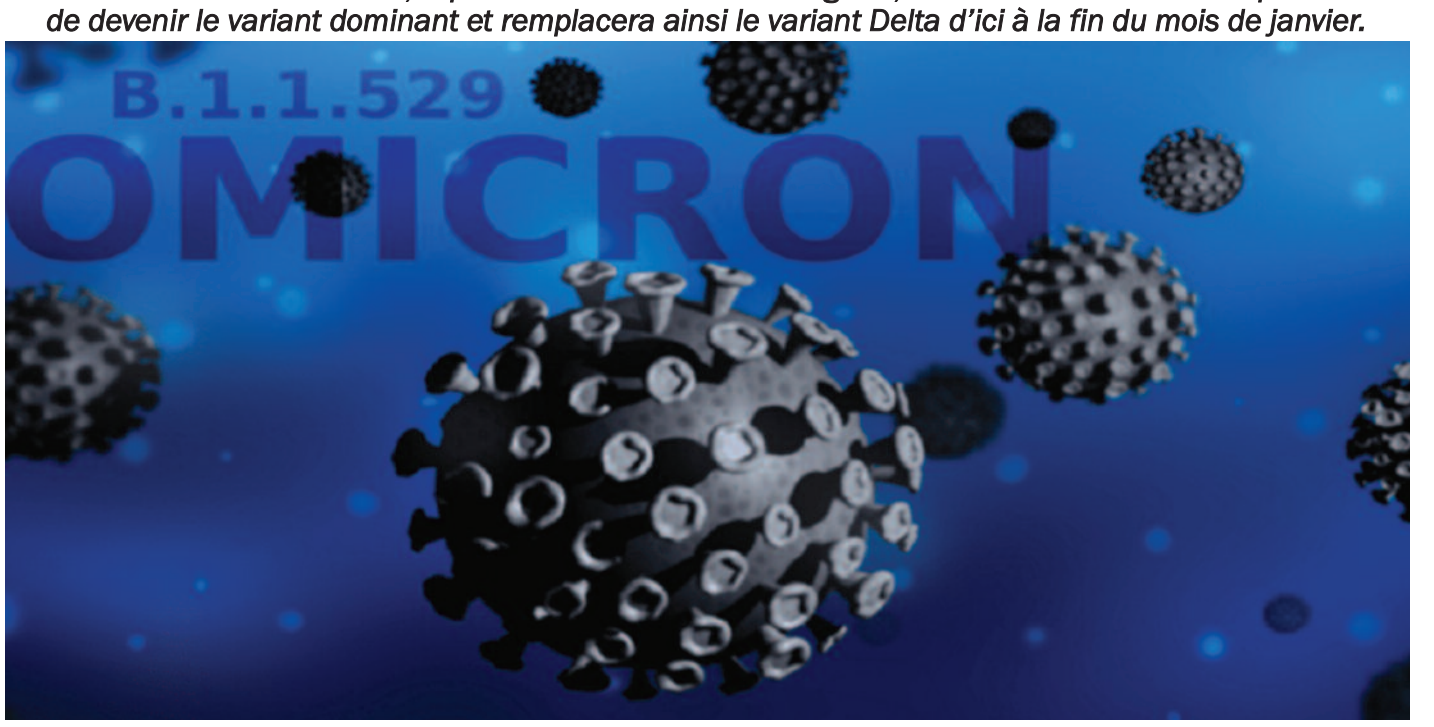
LE PROFESSEUR Idir Bitam, chercheur spécialiste des maladies transmissibles et pathologies tropicales émergentes, a affirmé que le personnel médical freine la vaccination parce qu'il est victime des fake news qui pullulent sur le net et les réseaux sociaux. Intervenant à la radio chaine 3, le Pr Bitam ajoute que les spécialistes et experts doivent participer à diffuser la bonne information parmi la population : «il faut l'intervention des chercheurs de différents domaines médicaux pour contribuer à transmettre l'information scientifique», recommande-t-il. Pour le Pr Bitam, le personnel médical freine la vaccination parce qu'il est victime des fake news. «Lors d'une campagne de sensibilisation en faveur de la vaccination, un patient m'a informé que son médecin traitant lui déconseillait de se faire vacciner contre le Covid-19», témoigne-t-il, insistant sur la nécessité de corriger les fausses informations et les rumeurs sur l'infertilité ou la mort annoncée dans deux ans des vaccinés. Si le Delta est à l'origine du taux de mortalité le plus élevé, l'Omicron peut, d'après ce spécialiste des maladies transmissibles, sauver l'humanité. «L'Omicron est 50 fois plus contagieux que le Delta, mais il favorise l'immunité collective naturelle. Celle-ci peut nous protéger contre n'importe quel variant, quelle que soit sa virulence», estime le Pr Idir Bitam, ajoutant que ce variant «pourra combler le vide des individus qui ne veulent pas se faire vacciner.»
Le ministère de la Santé a annoncé, ce jeudi, dans un communiqué, que 577 nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 343 guérisons et 11 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie. Selon la même source, 41 patients se trouvent actuellement en soins intensifs. Le total des cas confirmés en Algérie s'élève à 224.383 cas, le nombre des décès a atteint 6.383 cas, tandis que le nombre des patients guéris est passé à 153.812. Le ministère de la Santé a indiqué que 19 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 12 autres ont enregistré entre 1 et 9 cas, alors que 17 autres wilayas ont recensé plus de 10 cas.

M. B.

IL REPRÉSENTE 33% DES CAS

Le variant Omicron déferle sur l'Algérie

Le nombre des contaminations par le variant Omicron (B.1.1.529) de la pandémie du coronavirus augmente. 82 nouveaux cas sont recensés, portant le nombre total des cas confirmés de ce variant à 145 cas. Le variant Omicron représente 33% des variants qui circulent alors que la circulation du variant Delta a reculé, représentant 67%. Très contagieux, le variant Omicron est en passe de devenir le variant dominant et remplacera ainsi le variant Delta d'ici à la fin du mois de janvier.



Dans un communiqué rendu public jeudi, l'Institut Pasteur d'Alger (IPA) a affirmé que de plus en plus de nouveaux cas du variant Omicron sont enregistrés, parallèlement à la diminution du nombre des cas du variant Delta. «Dans la continuité des activités de séquençage effectuées au niveau du laboratoire de référence de l'Institut Pasteur d'Algérie, pour la détection des différents variants du virus SARS-CoV-2, nous signalons la détection de 82 nouveaux cas du variant Omicron (B.1.1.529), confirmés sur tests PCR positifs des concernés», a affirmé l'IPA, indiquant que l'Algérie enregistre ainsi, à ce jour, un total de 145 cas confirmés de ce variant.
Le plus grand nombre est enregistré à Alger avec 61 cas, suivi de la wilaya de Blida avec 11 cas. 5 cas sont recensés dans la wilaya de Bouira, 3 cas à Hassi Messaoud et 1 cas dans les wilayas de Aïn Defla et Laghouat. Avec sa propagation rapide, l'Omicron devient progressivement le variant le plus dominant.
La circulation du Delta recule face à l'avancée de l'Omicron, comme le démontrent les dernières données communiquées par l'IPA. «Jusqu'au 13 janvier, le variant Delta représente 67% des variants circulants, contre 33% pour le variant Omicron», a-t-on précisé, soulignant une courbe en baisse pour le Delta qui représentait 80% des variant circulants au jeudi 30 décembre 2021, alors que la courbe de l'Omicron est en hausse, vu qu'il représentait 10% pour la même période.
L'appel à la vigilance, avec le respect strict des règles sanitaires ainsi que l'intensification de la vaccination, a été réitérée par l'IPA afin de freiner l'évolution du nombre de contaminations. Le directeur général de l'IPA, Fawzi Derrar, a confirmé l'arrivée «en force» de l'Omicron compte tenu de la courbe quotidienne des contaminations qui est ascendante. Dans sa déclaration hier à la radio locale de Sétif, il a fait état de l'augmentation des patients hospitalisés, à savoir plus de 4 200, prévoyant une augmentation, la raison étant la progression du variant Omicron, comme c'est le cas partout dans le monde.
Affirmant que ce variant est moins dangereux, il a souligné l'importance de la prévention, surtout, a-t-il précisé, qu'il ne faut pas oublier que le variant Delta, plus dangereux et mortel, circule toujours à plus de 50% (67%). La donne va cependant changer les prochains jours et l'Omicron sera le plus dominant les quinze prochains jours, selon les précisions de Derrar qui a tenu à attirer l'attention de la population sur les conséquences de la propagation rapide d'Omicron. «Il est moins virulent mais plus contagieux et peut entraîner des hospitalisations. Raison pour laquelle nous craignons la saturation des hôpitaux», a-t-il fait savoir.
Signalant l'enregistrement de plusieurs contaminations parmi les enfants et les écoliers qui transmettent le virus à un grand nombre de personnes, le DG de l'IPA a, dans ce sens, insisté sur la nécessité d'appliquer rigoureusement le protocole sanitaire, principalement dans les établissements scolaires, considérés comme étant l'un des endroits de propagation du virus.
Selon lui, la fermeture des écoles n'est pas nécessaire pour l'instant mais la vigilance devrait être de mise, affirmant que la vaccination des enfants contre le coronavirus n'est pas une priorité alors que la vaccination des adultes en est une. Il a, dans ce sens, affirmé que 100% des patients se trouvant en soins intensifs ne sont pas vaccinés.

Lilia Aït Akli

Le vaccin CoronaVac de Saidal mis sur le marché

LE MINISTÈRE de l'industrie pharmaceutique a annoncé, avant-hier, dans un communiqué publié sur son site officiel, le début de la commercialisation du vaccin anti covid-19 CoronaVac produit par le groupe public Saidal, suite à l'obtention de sa décision d'enregistrement le 30 décembre 2021 après la validation des différents contrôle relatif à l'efficacité et l'innocuité du vaccin effectué par l'Agence Nationale des Produits pharmaceutique en collaboration avec le partenaire chinois.
Avec une capacité de production de 96 millions de vaccins par an, le plan de charge de l'unité de Constantine de Saidal s'adaptera aux besoins nationaux, selon le rythme de la campagne de vaccination et internationaux selon les opportunités d'exportation, explique le ministère dans le même communiqué.
Pour son projet d'exportation, le groupe Saidal est soutenu et accompagné par le Ministère de l'industrie pharmaceutique en collaboration avec ministères des Finances et des affaires étrangers, des réunions sont tenus à cet effet en vue d'étudier les facilitations et les opportunités qui s'offrent au Groupe Saidal de tirer profit des financements accordés par les institutions financières internationales en leur qualité de bailleurs de fonds, aux pays en difficulté, en vue d'acquérir des vaccins anti-Covid 19, a conclu le même communiqué. Il est à rappeler qu'une équipe d'experts de la société pharmaceutique chinoise Sinovac s'est rendu durant le mois d'aout dernier sur le site. La délégation chinoise composée de trois personnes, a donc effectué une visite d'inspection des installations et s'est enquis des moyens et procédures existants tout en fournissant aux chercheurs du Groupe Saidal en charge du projet sur site, un support technique et une assistance à même de leur permettre d'adapter et équiper si besoin les installations de fabrication existant au niveau de l'unité au nouveau produit, le CoronaVac. Des réponses ont ainsi été apportées par les cadres de Saidal aux exigences du partenaire chinois notamment en ce qui concerne les bonnes pratiques de fabrication (BPF), précise-t-on.
Le nombre de doses prévu devra avoisiner les 5.3 millions d'unités à partir de janvier 2022. Mais en attendant, les prévisions avancées par les raisonnables de Saidal font état d'un millions de doses en octobre et 2 millions en novembre avant d'atteindre les 3 millions en décembre.

S. Ould Brahim

ALLOCATION CHÔMAGE

L'ANEM met en garde contre les sites web frauduleux

L'Agence nationale pour l'emploi a réitéré sa mise en garde contre les pages et sites web frauduleux qui diffusent des informations erronées sur l'allocation chômage, qui est en cours de mise en œuvre, dans le but d'arnaquer les jeunes et pirater leurs fichiers.



Dans un communiqué rendu public jeudi, l'agence a appelé les jeunes à la plus grande vigilance face aux fausses publicités sur l'allocation chômage. Selon l'ANEM, plusieurs sites internet frauduleux procèdent à la promotion de l'allocation chômage via différentes plates-formes sur les réseaux sociaux. Le but est de pirater les informations personnelles pour ensuite les utiliser dans des opérations suspectes.

Par ailleurs, l'agence a précisé qu'elle publiera toutes les nouvelles informations concernant les modalités d'inscription, et ce via le site officiel de l'ANEM. Pour rappel, l'ANEM avait déjà mis en garde contre une autre forme d'arnaque. Sur sa page officielle sur Facebook, l'agence avertit contre les faux comptes qui invitent les jeunes à s'inscrire à l'allocation chômage en plaçant des liens anonymes et trompeurs. L'agence a précisé avoir mis tous les détails concernant les inscriptions sur son seul et unique compte sur Facebook. Elle a donc appelé les intéressés à se renseigner seulement via ce moyen de communication. Cependant, l'Agence nationale de l'emploi a invité les citoyens à éviter de cliquer sur ces liens anonymes car ils représentent un risque pour leurs renseignements personnels. En outre, l'ANEM a appelé toute personne qui répond aux conditions d'inscription à l'allocation chômage à s'inscrire en attendant de trouver un emploi.

Il convient de rappeler que la loi de finances publiée dans le dernier numéro du Journal officiel, paru le 31 décembre 2021, a apporté de nouvelles précisions sur l'allocation chômage et la part liée à ses bénéficiaires.

L'article 190 précise qu'une allocation chômage vient d'être instituée et qu'elle est accordée, pour la première fois, aux demandeurs d'emploi qui sont inscrits auprès de l'Agence nationale pour l'emploi. Cet article a également évoqué les conditions et les modalités pour bénéficier de cette subvention ainsi que le montant de cette dernière. Il convient de souligner que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a récemment affirmé que l'allocation chômage, prévue dans la loi de finances 2022, était proche du salaire national minimum garanti (SNMG). Le chef de l'Etat a précisé que cette allocation sera un présalaire et «une garantie aux chômeurs jusqu'à obtention d'un poste de travail».

Selon lui, l'allocation chômage, qui sera versée aux jeunes chômeurs demandeurs d'emploi, différera selon les régions : Sud, Hauts Plateaux et Nord. Le versement de cette allocation requiert une mise en place de mécanismes et de contrôle pour qu'elle soit versée aux véritables chômeurs, a-t-il fait savoir, soulignant qu'»il faudra prendre en charge les chômeurs».

Lynda Louifi

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Les secteurs de la Justice et de l'Intérieur focalisent les travaux

LES SECTEURS de la Justice et de l'Intérieur ont focalisé les travaux de la réunion du Gouvernement, présidée jeudi par le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, indique un communiqué des services du Premier ministre dont voici le texte intégral :

«Le Premier Ministre, Ministre des Finances, Monsieur Aïmene Benabderrahmane, a présidé, ce Jeudi 13 Janvier 2022, une Réunion du Gouvernement tenue au Palais du Gouvernement Lors de sa réunion hebdomadaire, le Gouvernement a eu à examiner les points suivants :

Dans le domaine de la Justice :

Il a été présenté un avant-projet de Loi modifiant et complétant la loi n 08-09 du 25 février 2008, portant code de procédure civile et administrative.

Ce projet de texte intervient dans le cadre de la mise en conformité de ce code avec les dispositions de la Constitution du 1er Novembre 2020, en prenant en charge les procédures applicables devant les Tribunaux Administratifs d'Appel, qui constituent le deuxième degré de juridiction en matière administrative après la généralisation du principe du double degré de juridiction.

Il vise également à adapter ce code aux évolutions de l'économie, notamment le développement du commerce national et international et les conflits pouvant en résulter, à travers la définition des procédures applicables devant de nouvelles juridictions spécialisées dans le domaine commercial, instituées sur instruction de Monsieur le Président de la République, lors du Conseil des Ministres du 31 Octobre 2021.

Cet avant-projet de Loi prévoit la simplification de certaines procédures et consacre également l'introduction des moyens numériques modernes dans toutes les étapes des procédures judiciaires (introduction de l'action par voie électronique, échange des conclusions, notification des décisions,).

Conformément aux procédures établies, ce projet de texte fera l'objet d'un examen lors d'un prochain Conseil des Ministres.

Dans le domaine de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire :

Il a été examiné un projet de Décret exécutif fixant les modalités de mise en œuvre des attributions du Wali en matière d'animation, de coordination et de contrôle des services déconcentrés de l'Etat chargés des différents secteurs d'activités dans la Wilaya. Ce projet de Décret exécutif apporte ainsi les précisions nécessaires pour renforcer l'autorité du Wali en prévoyant les mécanismes qui permettent de fédérer les efforts au niveau local, d'améliorer l'efficacité de fonctionnement de l'appareil exécutif et d'assurer la prise en charge des besoins de la population grâce à une meilleure efficacité de l'exécution des programmes et des projets de développement au niveau local.

Il reste entendu que les institutions de contrôle demeurent en dehors de l'autorité directe du Wali.

Dans le domaine de la Pêche et des Productions Halieutiques :

Il a été présenté un projet de Décret exécutif fixant les conditions et les modalités de mise en place de balise de positionnement à bord des navires armés et équipés pour la pêche à l'effet de moderniser les pratiques de la pêche et sécuriser les pêcheurs en cas d'évènements malheureux pouvant survenir en mer.

A ce titre, ce projet de texte intervient en application de la Loi n 01-11 modifiée et complétée, relative à la Pêche et à l'aquaculture, qui astreint les navires armés pour la pêche d'être équipés d'une balise de positionnement.

Il s'agit de l'installation d'un système de contrôle et de surveillance des zones et des flottilles de pêche «système de surveillance des navires de pêche (VMS)» et vise la protection et la préservation des ressources halieutiques.

Il y a lieu de préciser que ce dispositif sera obligatoire pour certaines catégories de navires de pêche.

Dans le domaine des Affaires Religieuses et des Wakfs :

Une communication a été présentée sur le foncier Wakf et les perspectives de son développement et sa promotion dans le cadre de sa contribution à la cohésion sociale et aux activités économiques de notre pays».

S. N.

DÉCÈS DE OTHMANE BELOUIZDAD

Disparition de l'un de ceux qui ont scellé le sort du peuple algérien

LE MINISTÈRE des Moudjahidine et des Ayants-droit a présenté ses condoléances à la famille du moudjahid Othmane Belouizdad, décédé mercredi à l'âge de 92 ans, estimant qu'il fut «l'un de ceux qui ont scellé le sort du peuple algérien».

«C'est avec une immense tristesse et affliction que le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebigua a appris la disparition du militant et membre du groupe historique des 22, le moudjahid symbole Othmane Belouizdad», a écrit le ministère des Moudjahidine dans un message de condoléances, estimant que le regretté fut «l'un des hommes qui ont scellé le sort du peuple algérien et l'un des artisans de l'histoire de l'Algérie contemporaine».

Né le 25 juillet 1929 à Belcourt (Alger), le défunt est issu d'une grande famille militante et révolutionnaire. Son frère ainé n'est autre que le militant Mohamed Belouizdad, premier responsable de l'Organisation spéciale (OS). Sahnoune Belouizdad, son autre frère a rendu l'âme sous la torture de la police française dans la prison d'El Harrach durant les premières années de la guerre de libération, a rappelé le ministère.

Affecté par l'activité militante de ses frères, le défunt moudjahid, Othmane Belouizdad a rallié dès son plus jeune âge le Mouvement national en tant que militant au sein du parti du peuple algérien (PPA) puis le Mouvement pour les triomphes des libertés démocratiques (MTLD). En 1949, il rejoint l'OS où il a reçu une formation paramilitaire aux côtés de Mohamed Merzougui et Zoubir Bouadjadj.

Il comptait parmi les membres importants du Comité révolutionnaire d'unité et d'action (CRUA) qui avaient assisté à la réunion du groupe historique des 22 où il a été décidé de prendre les armes comme unique moyen de recouvrer la liberté.

Ainsi, le défunt s'est vu confier la mission de diriger un groupe armée avec Benguesmia Mouloud, Harthi Mohamed dit Djillali et youcef Boustifa pour mener des attaques contre des infrastructures coloniales, dont l'attaque contre une raffinerie d'essence à Alger dans la nuit du 1e novembre 1954.

Après son arrestation en novembre 1954, il a été transféré au centre de torture villa Mahieddine, où il a subi les pires sévices avant son transfert à la prison de Serkadji où il a purgé une peine de deux ans jusqu'en 1956.

Il a été jugé ensuite par le tribunal militaire et condamné à perpétuité. Il fut transféré à la prison d'El Harrach, puis à Lambèse (Batna), et à la prison de Constantine.

En 1958, il est transféré en France où il passé 4 ans dans plusieurs prisons (Marseille, Toutouse, Béziers, Rouen et Bordeaux) avant d'être emprisonné de nouveau à la prison de Serkadji jusqu'en 1962.

Après l'indépendance, il a été désigné responsable de la kasma des moudjahidine d'Alger jusqu'en 1967.

Il s'est consacré par la suite à la gestion de son commerce dans le vieux quartier algérois de Belcourt.

S. N.

AADL

Signature d'une convention pour la réalisation de 15 000 logements

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi a annoncé, jeudi à Alger, la signature, aujourd'hui, d'une convention pour financer la réalisation de 15.000 logements de type location-vente (AADL).



S'exprimant lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, le ministre a précisé qu'une convention sera signée entre l'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL) et la banque Crédit populaire d'Algérie (CPA) pour le financement d'un nouveau quota de 15.000 logements dans le cadre du programme location-vente.

En réponse à une question du député Ahmed Yacine (parti Front de libération nationale-FLN) sur le choix des sites dans le programme «AADL», le ministre a indiqué que la remise des décisions d'affectation se fera par ordre chronologique de l'inscription, bien que les projets de logements peuvent connaître des écarts dans les dates de livraison au regard des difficultés susceptibles d'entraver les projets telles celles liées aux assiettes foncières. M. Belaribi a fait savoir que le prix actuel du logement a été fixé dans l'instruction ministérielle de 2017, «en vigueur jusqu'à présent», qui détermine les mensualités à payer par le souscripteur, ajoutant que 45 % de la valeur payée est reversé aux assurances habitation.

Au sujet de la disparité de la valeur des charges entre les wilayas du nord et du sud du pays, le ministre a expliqué que ces écarts sont dues à la différence de la superficie des projets d'habitat dont l'entretien nécessite des efforts et de grands moyens chaque fois que de besoin.

A une question de la députée Amina Grichi (FLN) sur les appartements vides au niveau du quota de 1500 logements au pôle urbanistique «Firmet El-Riche» à El Eulma, M. Belaribi a précisé que la déclaration du directeur général adjoint de l'AADL à ce sujet a été «mal interprétée», réfutant l'existence appartements vides au niveau de ce pôle. Interrogé par le député Djamel Koreich (FLN) sur le reclassement des terres agricoles pour la réalisation de projets à utilité publique à l'instar des logements à Mila, le ministre a affirmé que cette préoccupation est prise en charge et a fait l'objet de plusieurs réunions interministérielles en présence cadres des départements de l'Intérieur, de l'Agriculture, de l'Habitat et des Finances.

Ces rencontres ont permis de solutionner plusieurs dossiers dans plusieurs wilayas afin d'accélérer les procédures de reclassement des terrains agricoles, notamment ceux destinés à abriter des projets de réalisation de logements ou des équipements publics. Il a expliqué, à cet égard, qu'en vertu de l'instruction interministérielle numéro 2 de septembre 2021 relative aux conditions de régularisation du foncier utilisé pour la réalisation de projets d'équipements publics, une commission présidée par le wali a été créée pour l'examen des dossiers et trancher suivant les constats sur terrain afin de permettre le parachèvement des projets de développement.

Répondant à une autre question de la député Lamia Zebouchi (RND) sur les quotas de logement destinés pour Mila, M. Belaribi a fait savoir que cette wilaya avait bénéficié de 14.745 unités de logements toutes formules confondues, dont 1966 unité LPL, 4689 aides pour le logement rural, 1771 unités pour le LPA, et 6369 unités pour la formule AADL. Interpellé par le député Abdelhak Belfar (Indépendant) sur les quotas de logements réservé à Bordj Bou Arreridj, le ministre a rappelé le programme dont a bénéficié cette wilaya qui s'élève à 1994 unités de logement pour le LPL, 7970 aides pour le logement rural, 3063 pour le LPA, 5412 unités pour l'AADL, et 18 unités pour le LPP.

Le ministre a annoncé la distribution de 500 unités de logements AADL dans cette wilaya durant le premier trimestre 2022 et 854 autres durant le 4ème trimestre.

H. B.

CÉRÉALES

Baisse de la production locale

LES QUANTITÉS de céréales collectées au niveau de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) ont atteint 13 millions de quintaux de blé tendre et dur, a fait savoir jeudi le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhafid Henni. S'exprimant lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, le ministre a indiqué que les statistiques de la saison 2020-2021 révèlent «un déficit en matière de quantités collectées», faisant état d'une quantité de 135.000 qx d'orge collectées pour des besoins qui dépassent 8 millions de qx. Cette situation a eu pour effet l'apparition de la spéculation dans la production du son et sa mise à disposition pour les éleveurs, d'autant que 40% seulement sont destinés directement aux éleveurs, tandis que 60% sont destinés à la vente libre, a ajouté le ministre. Le ministre qui a condamné ces pratiques, a affirmé que son département ministériel œuvrait en coordination avec celui de l'Industrie pour se diriger définitivement vers la vente de son directement à l'éleveur ou aux usines productrices de fourrages pour animaux seulement et l'interdiction de leur vente libre en dehors des minoteries. Concernant les capacités de stockage, M. Henni dira que le secteur s'attèlait à augmenter les capacités de stockage de l'OAIC, (28 millions de qx actuellement), à travers le projet de réalisation de 30 silos de stockage, dont 16 réalisés et 14 connaissant un retard de réalisation.

S'agissant du retard accusé dans la réalisation du stock d'Aflou (Laghouat), le ministre a indiqué que l'arrêt du projet était en raison du non-respect par la société contractante des engagements contractuels, en sus du problème de la montée des eaux. Pour la construction des stocks, le ministre a affirmé que tous les moyens sont disponibles pour leur réalisation avec des capacités nationales, sans recourir à l'expertise et aux fonds étrangers. S'agissant de la disponibilité des fourrages, le ministre a indiqué avoir reçu l'aval du Premier ministre pour l'élaboration du rapport du mois de février prochain, en vue d'augmenter la quantité des fourrages destinés au chameaux et aux cheveux, d'un kilo à 4 kilos par jour.

Le ministre a indiqué que la quantité qui est octroyée actuellement aux dromadaires et aux chevaux est insuffisante, ce qui contraint le secteur à opter pour l'importation de l'orge.

S'agissant du classement des dromadaires comme richesse nationale afin qu'ils puissent bénéficier de la subvention, le ministre a abordé le programme tracé par le ministère en vue de développer l'élevage des cheptels, dont ceux dans les régions sahariennes.

Dans le cadre de ce programme, des troupeaux et des équipements seront acquis, avec le développement des gènes, la préservation des races nationales, la fourniture des fourrages, la réalisation des points d'abreuvement, et l'ouverture de chemins sahariens outre la protection contre les maladies par la vaccination, et ces opérations sont assurées par les instituts agricoles.

Concernant la wilaya de Bordj Badji Mokhtar, le ministre a évoqué l'existence de 41.000 dromadaires, 107.000 moutons, 62.000 chèvres et 39.000 vaches, un cheptel qui a permis à cette wilaya de produire 9.000 quintaux de viande rouge en 2021. Le secteur a consacré le montant de 500 000 DA pour la création de petites unités de production de lait, et 1 million de DA pour la création de petites unités de production d'aliments transformés dans la wilaya, poursuit M. Henni.

La filière cherche également à investir dans la production de viande rouge et de viande animale en général dans la région, avec l'ouverture de cliniques vétérinaires mobiles et de laboratoires. En réponse à une question concernant la propagation de l'acarien ravageur «Boufaroua», qui a causé une perte de 60% de la production de dattes dans la wilaya d'El Meghaïer, le ministre a indiqué que le secteur a pu traiter 2 millions et demi de palmiers dans les 18 wilayas productrices de dattes, ce qui représente 99 % de l'objectif tracé.

Cet acarien est combattu par décision de wilaya et en s'appuyant sur les services de l'Institut National de la Protection des Végétaux, des directions concernées, des chambres d'agriculture, de l'Union des Paysans et des conseils professionnels des dattes et des producteurs, tout en mettant à leur disposition les pesticides fournis par les services agricoles. Les coûts des campagnes de lutte sont pris en charge par l'Etat, avec un financement du Fonds national de développement de l'investissement agricole. A El Meghaïer, 360 100 palmiers ont été traités, avec un taux dépassant 100 % de l'objectif tracé. Malgré cela, des pertes de plus de 60% de la production en 2021 ont été enregistrées, selon les statistiques de la wilaya. Enfin, le ministre a affirmé que les préoccupations soulevées par les députés sont «réelles et seront prises en considération».

M. B.

BÉJAÏA

Mise en œuvre d'une nouvelle vision du développement local

De nombreux points ont été abordés lors d'un conseil de wilaya présidée récemment par le wali de Béjaïa M. Kamel Eddine Karbouche. La réunion a été tenue en présence du président de l'APW et a regroupé les directeurs de l'exécutif, les chefs de daïra et les nouveaux maires.



Il s'agissait d'examiner certaines questions portant sur l'amélioration des conditions de scolarisation des élèves notamment les points liés à la restauration, l'installation des appareils de chauffage des salles de cours, et autres infrastructures, le transport scolaire, la dotation et renouvellement de matériels pédagogiques, etc. «Le chef de l'exécutif a exhorté les présidents d'APC et les directeurs de l'exécutif à combler les carences observées dans de nombreux établissements scolaires surtout ceux situés en zones enclavées et les zones montagneuses», a indiqué la cellule de communication de la wilaya.

Le chef de l'exécutif a, également, demandé aux maires et aux chefs de daïras à satisfaire les doléances exprimées par les directeurs des établissements et à relancer les procédures réglementaire visant le renouvèlement des contrats liés aux prestations de service en faveur des écoles dont transport scolaire, les fournitures des cantines en produits alimentaires, comme il a, instamment, invité exhorté les nombreux responsables présents à cette rencontre à doubler d'efforts afin de poursuivre la mise en œuvre des opérations inscrites dans le cadre du programme de développement des zones déshéritées. «Ces mesures seront prises dans l'intérêt des citoyens et ont pour but de prendre en charge les doléances des citoyens et l'améliorer leurs conditions de vie selon l'ordre de priorité», a souligné la cellule de communication de la wilaya. Enfin, l'occasion a été donnée aux nouveaux maires d'exposer leurs idées et les préoccupations liées à leurs communes respectives. Lors de ce conseil de wilaya, les présidents d'APC ont été invités à élaborer dans les plus brefs délais des fiches techniques exprimant les besoins de leurs communes en projets nécessaires en fonction des priorités. Les besoins exprimés seront pris, graduellement, en charge et surtout.

Il a, également, été question d'instructions visant à réduire la durée des opérations afin de prendre en charge les doléances des citoyens dans une durée raisonnable. Il s'agissait aussi, lors de cette réunion, de divulguer «la nouvelle stratégie mise en œuvre adoptée afin réussir le pari du développement économique local», a fait observer la même source. Une visions s'articulant sur la participation au plus bas de l'échelle.

N. Bensalem

CONSTANTINE

Un camion de ramassage des ordures décime une famille

TROIS personnes d'une même famille ont perdu la vie jeudi matin à Constantine dans un accident de la route le plus grave depuis le début de l'année. Le drame s'est produit tôt le matin vers 7 heures au lieu-dit Ain Nahas à quelques encablures de la région de Oued Hmimim sur la RW N°5, une route relativement étroite reliant la localité de BenBadis «El-Heria» à El-Khroub, le chemin est connu pour la densité de la circulation notamment aux heures de pointe. C'est ce qu'a indiqué la gendarmerie nationale.

Le chauffeur d'un camion de ramassage d'ordures ménagères a perdu le contrôle de son engin avant de foncer violemment sur un véhicule touristique de marque française roulant en sens inverse, décimant du coup une famille de cinq personnes.

Le père, un professeur d'histoire-géo en retraite âgé de 63 ans, un de ses fils et son neveu âgés de 11 et 14 ans ont perdu la vie sur place alors que la mère et son deuxième fils grièvement blessés ont été transférés d'urgence vers le CHU Dr Benbadis de Constantine après avoir été évacués dans un premier temps avec un troisième blessé, le chauffeur du camion, vers la structure hospitalière Mohamed Boudiaf de la localité d'El Khroub. Les dépouilles des trois victimes décédées ont été déposées au niveau de la morgue de l'hôpital d'El Khroub, apprend-on de source sanitaire.

Un autre véhicule, un bus de transport universitaire a échappé in extrémis à la collision. Une dizaine d'étudiants victimes de blessures légères ont été secourus sur place par les éléments de la protection civile. Plusieurs d'entre eux étaient sous le choc de la tragédie, précise une source du corps de secours.

La brigade de la gendarmerie nationale de Oued Hmimim a ouvert une enquête pour déterminer les circonstances du drame, dont la cause principale serait l'état glissant du bitume après le chutes de pluie qu'a connues la région de Constantine ces dernières 72 heures.

Amine B.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION EN ZONES URBAINES

7 morts et 314 blessés en une semaine

SEPT personnes ont trouvé la mort et 314 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus en zones urbaines au cours de la période allant du 04 au 10 janvier en cours, a indiqué, jeudi, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). «Les services de la Sûreté nationale ont enregistré 259 accidents corporels en zones urbaines en 2022, ayant fait 7 morts et 314 blessés», a précisé le communiqué. Comparativement aux statistiques de la semaine passée, un bilan des mêmes services fait état d'une baisse du nombre d'accidents (-49) et de celui des décès (-5) et de blessés (-63). Selon les données fournies, plus de 95 % des accidents de la route sont dus au facteur humain (non respect du code de la route et de la distance de sécurité, excès de vitesse, fatigue, manque de concentration lors de la conduite et autres raisons liées à l'état du véhicule).

La DGSN appelle les usagers de la voie publique au respect du code de la route et à la prudence lors de la conduite.

Elle rappelle, à cet effet, le numéro vert 1548 et celui des secours 17 mis à leur disposition pour tout signalement 24h/24.

S. N.

SCOUTS MUSULMANS ALGÉRIENS

Faire prévaloir l'intérêt suprême du pays pour préserver sa stabilité

LE COMMANDANT général des Scouts musulmans algériens (SMA), Abderrahmane Hamzaoui, a appelé vendredi à Alger, tout un chacun à faire prévaloir l'intérêt suprême du pays afin de préserver sa stabilité et sa sécurité et de renforcer l'unité nationale.

Dans une allocution prononcée lors de la 35e session ordinaire du Conseil national de l'Organisation, M. Hamzaoui a mis en avant «l'engagement et la disponibilité des SMA au service du pays en contribuant à la construction de l'Algérie nouvelle et à la réalisation du développement».

Il a exhorté dans ce sens à placer l'intérêt suprême du pays au-dessus de toute autre considération et à ne pas se laisser entraîner derrière les campagnes malveillantes et destructives visant à ébranler la confiance entre le peuple et les institutions de l'Etat via des parties ne voulant pas que l'Algérie aille de l'avant dans son nouveau processus de développement afin de recouvrer la place qui lui sied sur le plan international.

Le Commandant général des SMA a estimé que cette réunion constituait «une occasion d'évaluer les réalisations accomplies après une année d'efforts consentis à travers tout territoire national», ajoutant que l'Organisation a mobilisé toutes ses capacités au profit de la société en menant plusieurs opérations de sensibilisation, notamment lors de la troisième vague de la pandémie Covid-19 outre les opérations de solidarité qu'elle a organisées lors des incendies déclarés dans certains wilayas du pays l'été dernier.

Les SMA ont grandement contribué aux différents rendez-vous et échéances importantes qu'a connus le pays dans le cadre de l'édification des institutions en vue de contribuer à l'édification de l'Algérie nouvelle ainsi que l'éducation des enfants et des jeunes à travers «divers programmes et activités au profit de plus de 100.000 bénéficiaires».

M. Hamzaoui a rappelé les acquis réalisés en 2021, notamment «l'institution par le Président de la République Abdelmadjid Tebboune du 27 mai, Journée nationale des SMA et la prise en charge de l'uniforme des Scoutes en reconnaissance au rôle pionnier de la société civile».

Il a salué le partenariat établi, l'année dernière, entre les SMA et plusieurs secteurs à la faveur de plusieurs conventions et la consécration de programmes communs, notamment ceux relatifs à la jeunesse outre l'inauguration du Musée national des scouts en vue de préserver la mémoire nationale et renforcer l'appartenance nationale chez les générations montantes. Lors de cette session, il sera procédé à l'élaboration du plan général pour l'exercice 2022 qui repose principalement sur un projet d'un million et demi de scouts à l'occasion de la célébration de la centenaire de fondation des SMA, a fait savoir M. Hamzaoui. M. Hamzaoui a mis l'accent sur la nécessité pour les membres et dirigeants de l'organisation notamment les jeunes de faire des propositions constructives à même de servir l'intérêt des jeunes et prendre en charge leurs préoccupations dans différents domaines».

M. D.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	06:02	12:38	15:17	17:36	19:05
CONSTANTINE	06:06	12:43	15:23	17:42	19:10
ALGER	06:20	12:57	15:38	17:57	19:25
OUARGLA	06:06	12:48	15:38	17:57	19:20
CHLEF	06:27	13:04	15:44	18:03	19:31
MOSTAGANEM	06:31	13:09	15:50	18:09	19:36
ORAN	06:34	13:12	15:53	18:13	19:40

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7192 – SAMEDI 15 JANVIER 2022

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

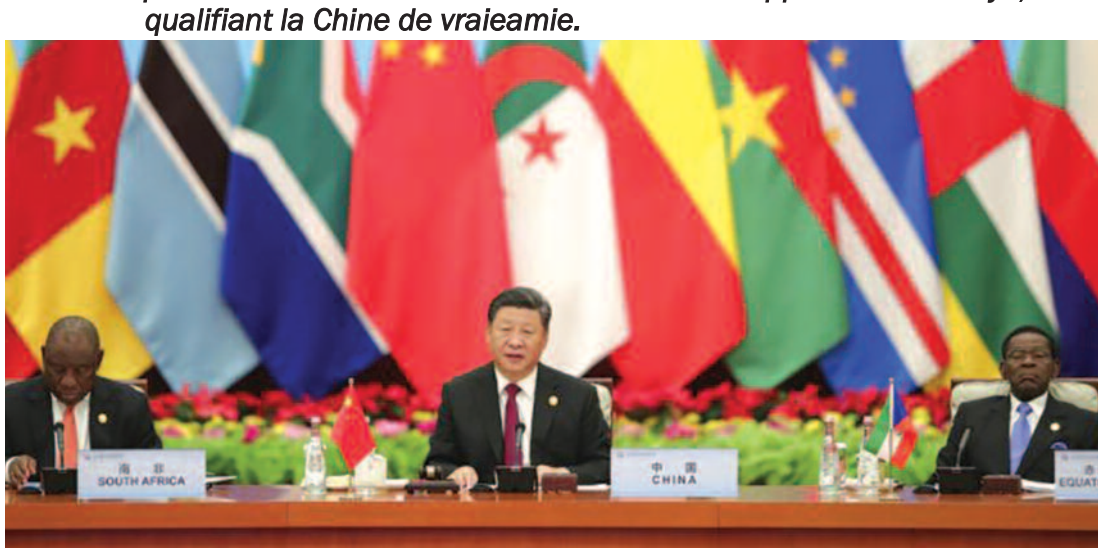
Météo

	Maximales	Minimales
Alger	14°	6°
Oran	15°	5°
Constantine	11°	0°
Ouargla	15°	1°

L'AMITIÉ SINO-AFRICAINE

UNE RÉALITÉ TANGIBLE

«Le Kenya etl'Afriqueontbesoin des amis qui les aident à realize leurs objectifs de développement», a affirmé le présidentkenyan Uhuru Kenyatta qui s'exprimaitlors de l'inauguration du terminal pétrolier de Kipevu (KOT), une infrastructure d'unegrande importance économiqueconstruite par la Chine. Le président Kenyatta a saluéen plus le soutien de la Chine enfaveur du développement du Kenya, qualifiant la Chine de vraieamie.



Tout comme le chemin de fer Mombasa-Nairobi, le terminal pétrolier de Kipevuconstitueun nouveau projet-pharevisant à redresser l'économienationale du Kenya. Ils'agit d'un nouveau fruit né de la coopérationsino-africainedans le cadre de l'initiative «la Ceinture et la Route».

Ce coup d'éclat de la coopérationsino-kenyaneintervient au moment où le chef de la diplomatiechinoise Wang Yi étaitentournéeenAfrique, un voyage officiel qui s'inscritdans la tradition diplomatique de la Chine qui fait de l'Afrique la première destination de son ministre des Affaires étrangèresen début de chaqueannée. Wang Yi a visitétrois pays africains, à savoir l'Erythrée, le Kenya et les Comores. Son péripleditplomatique a duréquatrejours, soit du 4 au 7 janvier 2022.

EnAfrique, le chef de la diplomatiechinoiseétaitallé donner du tonus dans la miseenœuvre effective des résolutionsprises-lors de la 8e Conférenceministérielle sur la coopérationsino-africaine, organisé les 29 et 30 novembre 2021, à Dakar, capitale du Sénégal. Cettevisitedevraitégalementrenforcer les actions de luttecontre la COVID-19 etprêter main forte à la reprise de l'économieenAfrique. Pour ce qui est de la COVID-19, plus de dix millions de caspositifsontétérecensésenAfrique, alors que le taux de la vaccination complètereste le plus faible, moins de 10% seulement.

Au moment oùcertains pays occidentauxpratiquent le «nationalisme du vaccin», la Chine répond au besoin de l'Afriqueenl'assistantdans la mesure de sescapacités. Il y a un mois, la Chine avaitannoncé la fourniture d'un milliard de doses supplémentaires de vaccins à l'Afrique. Lors de la visite de Wang Yi enAfrique, la Chine a déclaréqu'elleallaitoffrir 10 millions de doses de vaccins au Kenya et soutenir les Comoresdans la couverture universelle de la vaccination d'ici la fin de l'année.Toujoursdans le cadre de la coopération Chine-Afrique, l'Occident ne cesse de voir d'un mauvaisœil le dynamismeenclenché par cesdeux parties. D'où, le battagemédiatiquemontécontre les investissements chinois enAfrique, des investissements que l'Occident-qualifie à tort de «piège de la dette», théorie que réfute le présidentérythréen Isaias Afwerki. Selonlui, la Chine n'ajamaisintervenudans les affaires intérieuresd'autres pays. Bien au contraire, explique-t-il, la Chine est un vraipartenaire indispensable pour le développement de l'Afrique. M. Afwerkisouhaite que la Chine puissejouerunrôle plus important dans le processus de paix et de développement de l'Afrique. Ilest à noter que pendant la tournéeafricaine de Wang Yi, la Chine a nommé un envoyéspécial chargé des Affaires de la Corne de l'Afrique. Danscetterégion au nord-est du continent africain, où les conflits se multiplientdepuiscesdernièresannées, certaines nations extraterritorialesconsidèrent la régioncommeun terrain de compétitiongéopolitique, ce qui a gravementnuit aux efforts de la paix et la stabilitérégionales. L'Initiative de développementpacifiquedans la Corne de l'Afrique, proposée par la Chine, aétéreconnue et soutenue par les pays concernés. D'après les analystes, cette proposition signifie que la Chine vajouer un rôle plus important dans le maintien de la paix et de la sécuritéenAfrique.

Ne jamaislier les aides aux conditionnalitéspolitiqueset ne jamais imposer savolonté, telssont les deuxprincipesphares qui guident la marche de la coopération entre la Chine et l'Afrique. La Chine se montretoujoursamicale vis-à-vis de l'Afrique. Ainsi, la coopérationsino-africaine ne peutsouffrird'aucune influence des forces extérieures.

De notre correspondante à Pékin, MaXinxin

PÉTROLE

Le Brent termine la semaine à 85 dollars le baril

LE PRIX du baril de «Brent» s'est installé à 85,30 dollars, en progression de 1,07 dollar sur l'Intercontinental Exchange Futures (ICE) de Londres, alors que celui du baril de «Light sweet crude» a constitué 82,81 dollars, après une diminution de 1,01 dollar, sur le New York Mercantile Exchange (Nymex). À New York, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour livraison en février gagnait 2,04% à 84,47 dollars, le plus haut niveau depuis la mi-novembre.

Alors qu'il y a encore un mois, les investisseurs craignaient que le nouveau variant du Covid-19 ne relance une longue période de restrictions sanitaires, ce qui aurait pesé sur les déplacements mondiaux et donc sur la demande de pétrole, Omicron semble pour l'instant avoir eu un effet limité sur l'économie mondiale. Et alors que l'appétit des consommateurs pour le carburant augmente, les producteurs peinent à répondre à cette demande. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et ses partenaires (OPEP+) annoncent mois après mois des augmentations marginales de leurs objectifs d'extractions, mais peinent à les atteindre.

Outre de fortes perturbations au Kazakhstan et en Libye en raison de crises géopolitiques, «nous remarquons que d'autres producteurs comme la Russie, l'Angola, le Nigeria et l'Equateur n'arrivent pas à atteindre leur objectif», s'inquiètent les analystes de ABN Amro. Ils s'attendent donc à ce que les prix du pétrole restent élevés.

Les investisseurs ont également pris connaissance des données des douanes chinoises sur les importations de brut: si elles ont augmenté en décembre, le volume total pour 2021 s'inscrit en baisse par rapport à l'année précédente, une première depuis 20 ans selon Carsten Fritsch, analyste chez Commerzbank. En d'autres termes, c'est la première fois en des décennies que la Chine n'est pas la cause majeure de la demande de pétrole.

S. O. B.

Condoléances

Nous avons appris avec une grande tristesse la nouvelle du décès
de **Mme KOUTCHOUKALI AMEL née BOULCHERAB**,
épouse de M. Koutchoukali Lyes, conseiller du P-DG de la SIMPRAL.
En cette douloureuse épreuve, nous présentons à sa famille et ses proches nos sincères condoléances, priant Dieu Tout-Puissant d'accorder à la défunte Sa Sainte Miséricorde et de l'accueillir en Son Vaste Paradis.
A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons.

TÉLÉPHONIE MOBILE

OPPO annonce l'arrivée du Reno6 en Algérie

OPPO, marque leader sur le marché des smartphones et des objets connectés, a annoncé le lancement officiel de de son smartphone OPPO Reno6 en Algérie, dernier-né de la série. Ce lancement s'est déroulé officiellement en ligne à travers la page officielle Facebook ainsi que le compte YoutubeAlgérie de la marque à travers une présentation complète et détaillé du nouveau smartphone OPPO Reno6 le 13 Janvier 2022.

Le Reno6, «L'Expert du Portrait IA», est équipé de fonctionnalités de pointe, comme la vidéo portrait BokehFlare nouvellement introduite pour fournir des effets de BokehFlarede qualité cinématographique dans les portraits.

La vidéo AIHighlight améliorée, permet aux clients d'enregistrer chaque moment précieux sous forme de vidéos de portrait de qualité professionnelle.

Le Reno6 présente également le design OPPO Reno Glow, ainsi que des performances puissantes et son système intelligent ColorOS 11 très pratique.

Produire des photos et des vidéos exceptionnelles est l'un des fondements de la série Reno. Utilisée chaque mois par plus de 70 millions d'utilisateurs à travers le monde, cette série a permis de capturer déjà plus de 2 milliards de photos et 200 millions de vidéos. Grâce aux puissantes capacités IA d'OPPO, la nouvelle série Reno6 permettra à chacun d'enregistrer des portraits vidéo comme jamais auparavant et de profiter de fonctionnalités à la pointe de l'industrie pour une expérience de prise de vue largement améliorée.

Le Reno6 est équipé d'une quadruple caméra IA de 64 Mpx à l'arrière et d'une caméra selfie de 44 Mpx.

Grace à cette puissante base matérielle, le Reno6 dispose d'une série de fonctions de vidéo portrait améliorées par l'IA :

- BokehFlare Portrait vidéo: produit un effet bokeh de qualité cinématographique en format vidéo. Alimenté par une IA entraînée sur des millions d'images et vidéos de portraits, ce mode effectue un traitement vidéo en temps réel pour capturer des portraits vidéo avec de subtils spots lumineux typiques du bokeh d'arrière-plan et des couleurs rehaussées.

Disponible sur les caméras avant et arrière, cet effet lumineux unique peut être appliqué aux vidéos en un seul clic.

- AI Highlightvidéo: détecte automatiquement la lumière ambiante et effectue les optimisations nécessaires, de jour comme de nuit.

Le mode permet ainsi de réaliser des portraits vidéo plus clairs, plus lumineux, et aux couleurs plus vives, même dans les conditions lumineuses complexes.